

Marsac

BULLETIN MUNICIPAL

N°48

FEVRIER 2026



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Après 25 ans de mandat électoral dont 18 en tant que maire, j'ai décidé de ne pas me représenter pour un quatrième mandat.

Entouré de mes conseillers municipaux, j'ai toujours exercé mes fonctions avec responsabilité et avec le souci de bien faire, en ayant à cœur de ne pas dépenser sans compter les deniers de la commune.

Ce fut beaucoup de travail, souvent des inquiétudes, du stress et puis la satisfaction du travail accompli.

C'est la station d'épuration, l'isolation du bâtiment de l'école, la création de A à Z d'une mairie, cette dernière année, le chantier important de la rénovation de la salle des fêtes et les divers travaux qui ont jalonné ces 18 ans.

Et puis les choses plus difficiles à accepter comme la fermeture de l'école, décidée par l'académie mais rendue inéluctable au vu de l'évolution des populations de nos campagnes.

J'ai beaucoup appris pendant ces 18 ans sur la fonction publique, la vie des collectivités dans lesquelles je me suis impliqué.

Tout cela n'a pas toujours été un long fleuve tranquille mais j'en sors riche d'une expérience passionnante.

Je ne veux pas terminer mon engagement pour la commune sans remercier tous mes conseillers, précieux pour moi dans l'exercice de mes mandats, je n'oublie pas les grands services que Daniel Becbec a rendus à la commune, je pense à l'aide bienveillante de Thierry et à l'implication de Christine si active pour Marsac. Merci à vous tous pour la confiance que vous m'avez accordée.

Je souhaite bon courage à l'équipe qui prendra la suite de la gestion de notre village. Il y aura toujours du travail à faire pour que Marsac garde son caractère particulier de petit village où il fait bon vivre.

André Auzeric

HOMMAGE



Christine Fraysse, première adjointe, nous a quittés, emportée par une maladie fulgurante. Au-delà de l'élue engagée et respectée, c'est une amie chère que nous avons perdue.

Depuis 2008, nous partageons une aventure qui nous tenait particulièrement à cœur : la réalisation du bulletin municipal. Au fil des années, ce travail commun est devenu bien plus qu'une mission de communication. C'était un rendez-vous régulier, fait d'échanges, de discussions animées, toujours constructives, et surtout d'un réel plaisir à travailler ensemble. Elle y mettait tout son sérieux, son sens du détail et son exigence, convaincue que chaque mot comptait. Elle partageait les photos prises pendant les différentes manifestations où elle se rendait le plus souvent possible.

Son engagement pour la vie communale s'exprimait aussi à travers la culture. Elle fut à l'origine de la création de la bibliothèque, projet qu'elle portait avec conviction, persuadée de l'importance du livre et du partage du savoir. Elle faisait également partie de la troupe de théâtre que nous avons créée ensemble, un espace de convivialité et de joie qui lui ressemblait profondément.

Il ne faut pas oublier non plus sa participation pendant de nombreuses années à la préparation et à la mise en scène des spectacles de notre école.

Travailler à ses côtés, que ce soit au sein de la municipalité ou dans des projets plus personnels, fut une chance et un privilège.

À travers cet hommage, c'est avec une grande émotion et une immense reconnaissance que je veux saluer toutes ces années partagées, ces projets construits ensemble, et l'amie précieuse qu'elle a été. Elle laisse une empreinte durable dans notre commune et dans nos cœurs.

Michel Le Guillou

COMITE DES FETES

La saison hivernale permet de nous retrouver autour des **soirées jeux à Marsac et à Mauroux**. Vous êtes les bienvenus ! Voici le rappel des dates.

Le vendredi 13 février
à **Mauroux** (salle des fêtes)

Le vendredi 13 mars
à **Marsac** (cantine)



Nous avons acquis de nouvelles étagères pour la réserve de la cuisine, à la salle des fêtes. Nous allons également investir dans un nouveau congélateur. Nous aurons donc la chance de profiter d'une cuisine entièrement rénovée et dotée de matériel neuf, parfaite pour préparer de nombreux repas festifs à venir !

Pour information : l'Assemblée générale du comité des fêtes aura lieu au début du printemps.

FETE DU VILLAGE

La fête du village de Marsac s'est déroulée les 23 et 24 août 2025 dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les festivités ont débuté le samedi soir avec un dîner organisé dans l'ancien atelier de menuiserie, exceptionnellement réaménagé pour l'occasion. La salle des fêtes étant en travaux, ce lieu a été entièrement nettoyé et préparé grâce à l'engagement de plusieurs Marsacais volontaires. Le repas, préparé par M. et Mme Couget, a rencontré un franc succès, notamment grâce à un délicieux poulet basquaise très apprécié des convives.



FETE DU VILLAGE

Le dimanche matin, la messe traditionnelle a été célébrée en l'église Saint Barthélemy par le père Emmanuel de Marsac. La cérémonie a été suivie du traditionnel apéritif offert par le conseil municipal, temps d'échanges et de retrouvailles apprécié de tous.



L'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur avec des jeux de société et des parties de pétanque, permettant aux Marsacais de tous âges de partager un moment de détente. Un buffet a été proposé en fin de journée. Tout au long du week-end, la fête s'est déroulée dans une ambiance amicale et simple, illustrant l'attachement des habitants à leur village.



Commémoration du 11 novembre



La commémoration du 11 novembre s'est déroulée à Marsac dans un climat de recueillement et de respect. Réunis autour du monument aux morts, les habitants et les membres du conseil municipal ont rendu hommage aux soldats tombés pour la France lors de la première guerre mondiale et des conflits suivants.



La cérémonie a été marquée par le dépôt de gerbes, suivi de la lecture de la lettre du ministre des armées et de l'hommage aux morts, rappelant l'importance du devoir de mémoire et la transmission des valeurs républicaines aux générations futures.



Ce moment solennel revêtait une signification particulière cette année, puisqu'il s'agissait de la dernière commémoration du 11 novembre présidée par le maire, André Auzeric, qui a choisi de ne pas se représenter.



La matinée s'est achevée par un pot de l'amitié, permettant aux participants de partager un moment convivial.

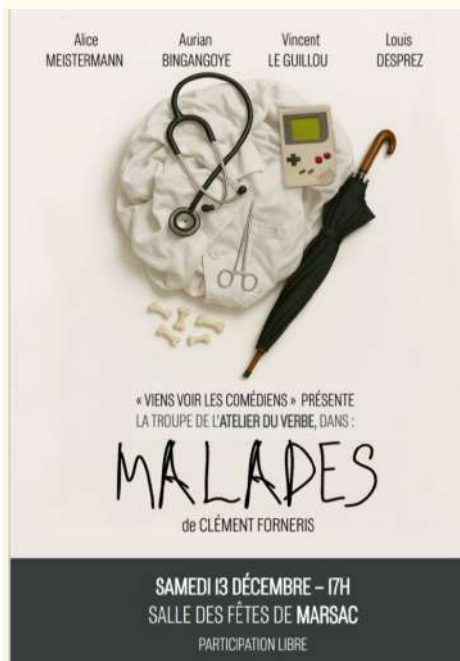


DECORATIONS DU VILLAGE

Un grand bravo à tous les bénévoles qui ont décoré le village et un grand merci à tous ceux qui, dans le village ou à la campagne, ont égayé leur maison et leur jardin.



VIENS VOIR LES COMEDIENS



« MALADES »

La commune de Marsac a accueilli le 13 décembre la troupe parisienne L'Atelier du Verbe pour la représentation de la pièce « Malades », mise en scène par Clément Forneris, à l'invitation de l'association de théâtre marsacaise « Viens voir les comédiens ». L'événement a rencontré un vif succès, rassemblant plus de 100 spectateurs. Cette représentation revêtait un caractère particulier, puisqu'il s'agissait de la première manifestation organisée dans la salle des fêtes récemment rénovée.



La pièce a plongé les spectateurs au cœur d'un hôpital où patients, médecins et visiteurs imprévus se croisent dans un univers décalé, où la médecine semble avoir déserté ses propres lois. Situations absurdes, dialogues rythmés et personnages insolites — entre mauvais sorts, troisième œil sur le front ou rendez-vous de musicothérapie — ont suscité rires et réactions tout au long de la représentation.



Portée par l'énergie de jeunes comédiens talentueux, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale avec un apéritif offert à l'issue du spectacle. Les Marsacais ont réservé un accueil particulièrement chaleureux aux membres de la troupe, saluant leur prestation et la qualité de cette création contemporaine. La soirée s'est terminée pour les comédiens des deux troupes à la pizzeria de Saint-Clar!



VIENS VOIR LES COMEDIENS : POUR CHRISTINE



INAUGURATION DE LA SALLE DES FETES

A l'occasion de l'inauguration de la salle des fêtes rénovée, monsieur le maire a convié tous les marsacais à se retrouver à 11 heures, le dimanche 11 janvier, afin de présenter la salle et de partager un buffet froid. Plus de 100 personnes étaient présentes.

André Auzeric a tout d'abord souhaité une très belle année 2026 à tous. Il a tenu à remercier tous ceux qui participent à la vie du village à travers les associations ainsi que tous ceux qui ont participé à l'embellissement de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Après avoir présenté les nouveaux arrivants dans le village, il a annoncé sa décision de ne pas se représenter après trois mandats. Après des applaudissements nourris, il a invité l'assemblée à commencer les « hostilités » autour d'un bon apéritif!



INAUGURATION DE LA SALLE DES FETES



APCM : Activités physiques et culturelles à Marsac



L'association, créée en septembre dernier, compte à présent 44 adhérents pratiquant une ou plusieurs activités. Elle accueille 60% de participants marsacais et 40 % de participants des communes voisines.

Elle propose deux séances Pilates le jeudi à 17h45 et 18h45, animée par Ania, intervenante professionnelle, au tarif de 60€ par trimestre (soit 10 séances, hors vacances scolaires), pratiquées à la salle des fêtes.

Une activité « marche » animée par Nicole, le jeudi matin à 9h00.

Une sortie VAE, vélo à assistance électrique, animée par Isabelle, le mercredi après-midi à 13h30. Ces 2 activités sont bien sûr soumises aux conditions météorologiques, et pour se faire, chaque groupe communique par WhatsApp.

Un atelier « dessin » animé par Yvon le vendredi de 18h30 à 20h00 à la salle des associations. A noter, l'adhésion annuelle de 10 € permet de participer sans supplément à toutes les activités, excepté le Pilates.



APCM : Activités physiques et culturelles à Marsac

Conformément aux objectifs fixés par le Bureau de l'Association et explicités dans ses statuts.

« L'APCM contribue à l'animation de la vie communale dans le respect des convictions de chacun et à l'épanouissement individuel par la pratique physique et culturelle. Elle permet de créer, animer et développer, dans un climat convivial, des rencontres et des liens entre les membres, y compris inter-générationnels » (Extrait des statuts)

L'APCM souhaite développer des liens avec un plus grand nombre d'habitants des communes voisines.

A remarquer la moyenne d'âge des adhérents est 63 ans, le plus jeune a 14 ans et le plus âgé 80. L'éventail des activités n'est pas figé et pourra évoluer pour la rentrée prochaine, en septembre 2026...



APCM : Activités physiques et culturelles à Marsac

L'assemblée générale s'est déroulée le 21 janvier avec une participation de 20 adhérents.

Le Conseil d'administration se compose de 6 membres

**Isabelle Pontac, Marie-France Clavé et Jane Aiovlasit
et les membres du Bureau :**
Françoise Candelon / 06 25 50 97 80, Présidente
Emmanuelle Michaud / 06 14 08 08 64, Secrétaire
Marie-Claude Moureau / 06 32 06 70 39, Trésorière

Le Bureau remercie Nicole Dupont et Patience Bagniet d'avoir participé
au 1^{er} Conseil d'Administration.

Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année et pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les membres du Bureau.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Marsac vous accueille dorénavant à l'ancienne école du village.

Les horaires d'ouverture sont inchangés :

10 heures à 12 heures tous les samedis!

Venez nous rejoindre et partager votre goût de la lecture autour d'un café et de quelques gâteaux...



ANNONCES ET INFORMATIONS

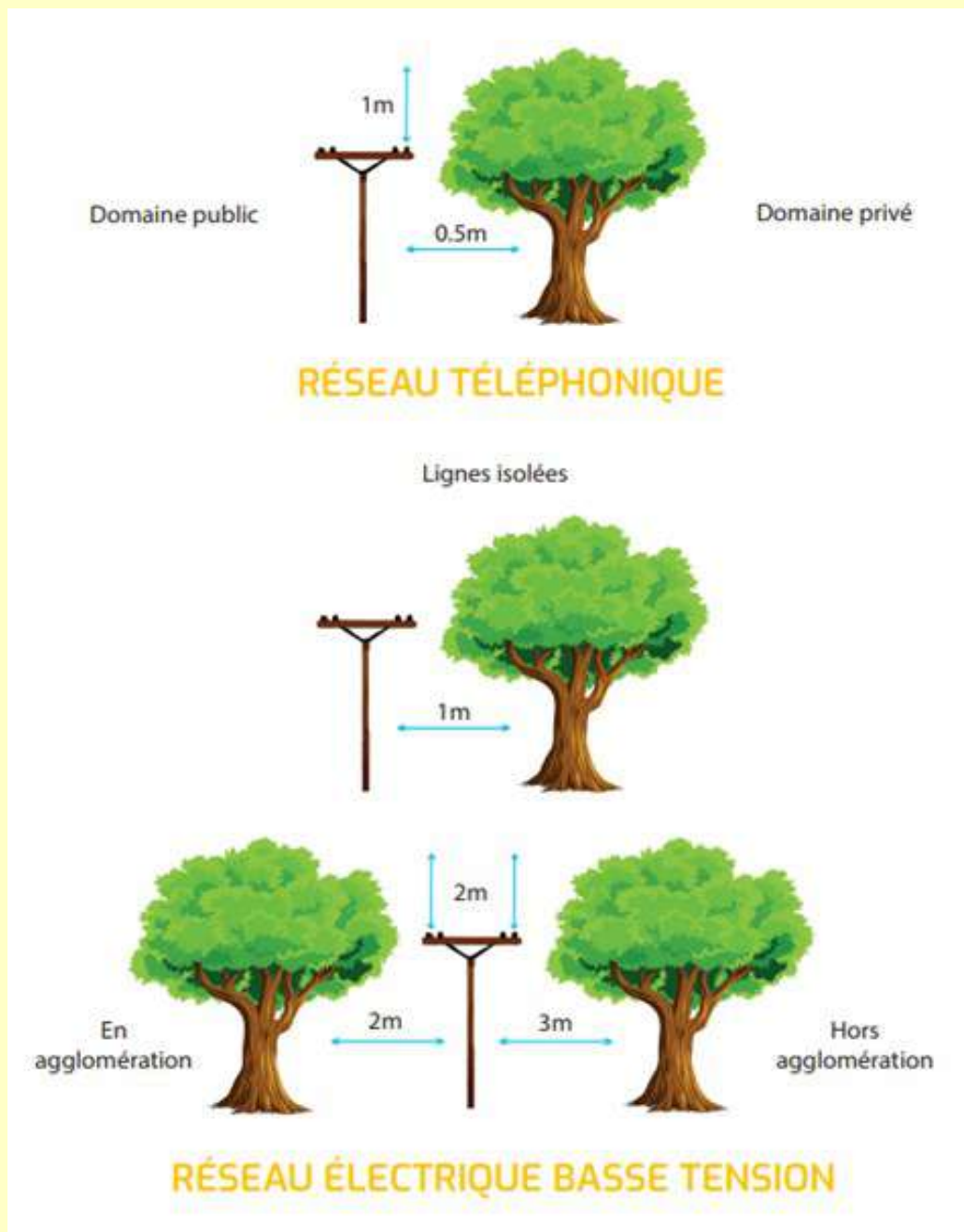
Rappel sur l'élagage

La question de l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques et, en particulier, de l'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunications est régulièrement posée.

Contrairement aux réseaux électriques, afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques, **il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords**, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

D'après l'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique. La loi du 23 novembre 2018 (ELAN) a élargi ce dispositif aux réseaux de communications projetés.

Pour information, **l'élagage est autorisé du 1^{er} août au 31 mars.**



ANNONCES ET INFORMATIONS

L'arrêt du service téléphonique cuivre à Marsac pour la fin de l'année 2026

Le Syndicat mixte **Tarn-et-Garonne Aménagement** (anciennement Tarn-et-Garonne Numérique) avec son partenaire **Octogone Fibre** ont engagé la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie fibre optique.

A Marsac, ce nouveau service bénéficie déjà à **43,57 %** de la population, soit 61 foyers raccordés sur 140.

Le raccordement à ce nouveau réseau fibre est incontournable, il est donc important de l'anticiper sereinement pour le faire dans de bonnes conditions : test d'éligibilité à réaliser sur <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite/>

Pour tous les usagers qui souhaitent maintenir un service téléphonique ou internet fixe, il devient donc indispensable d'engager sa démarche en souscrivant à un abonnement à la fibre auprès de l'opérateur de son choix (liste disponible sur <https://www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>) en remplacement de l'abonnement téléphonique et/ou internet, et de bénéficier d'un raccordement pris en charge dans le cadre du programme (sauf si des travaux structurants (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur sa partie privée).



Vous constatez un dommage sur la fibre optique ?

N'attendez pas, vous pouvez faire la déclaration vous-même sur la plateforme : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Octogone>

Rappel

Même si l'interlocuteur des usagers reste **toujours** l'opérateur commercial (souscription de l'abonnement), **Tarn-et-Garonne Aménagement** reste disponible en cas de souci de raccordement au 05.67.05.52.00 ou par mail à

contact@82amenagement.fr



(Plus d'informations sur <https://82amenagement.fr> et <https://www.octogone-fibre.fr/>)

Nouvelle habitation – rénovation

Afin d'obtenir un référencement de son habitation et pour obtenir son Point d'Accès au Réseau (PAR) gratuitement, dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, vous devez aller sur le lien : <https://www.octogone-fibre.fr/preparer-le-raccordement-au-reseau-fibre/>